

# PHITRUST

**2018**

**CODE DE TRANSPARENCE AFG – FIR**

**FCP PHITRUST ACTIVE INVESTORS EUROPE**

## Sommaire

CODE DE TRANSPARENCE AFG – FIR.....	1
Phitrust Active Investors Europe .....	1
<b>1a) Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code.</b>	<b>3</b>
<b>1b) Présentez la démarche générale de la société de gestion sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).....</b>	<b>3</b>
<b>1c) Présentez la liste des fonds ISR et les moyens spécifiques de l'activité ISR. ....</b>	<b>5</b>
<b>1d) Décrivez le contenu, la fréquence et les moyens utilisés par la société de gestion pour informer les investisseurs sur les critères ESG pris en compte. ....</b>	<b>5</b>
<b>1e) Donnez le nom du ou des fonds auxquels s'applique ce Code, ainsi que leurs principales caractéristiques.....</b>	<b>6</b>
<b>1f) Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG pour ce ou ces fonds ? .....</b>	<b>6</b>
<b>2a) Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la méthodologie de l'analyse ESG ?.</b>	<b>8</b>
<b>2b) Quels sont les moyens internes et externes mis en œuvre pour conduire cette analyse ? .....</b>	<b>8</b>
<b>2c) Quels sont les principaux critères d'analyse ESG ? .....</b>	<b>9</b>
<b>2d) Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...) ? .....</b>	<b>10</b>
<b>2e) À quelle fréquence l'évaluation ESG est-elle révisée ? .....</b>	<b>11</b>
<b>3a) Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible ?.....</b>	<b>11</b>
<b>3b) Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ? .....</b>	<b>11</b>
<b>3c) Existe-t-il une politique d'engagement ESG spécifique à ce ou ces fonds ? .....</b>	<b>12</b>
<b>3d) Existe-t-il une politique de vote spécifique à ce ou ces fonds intégrant des critères ESG ? .....</b>	<b>12</b>
<b>3e) Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?.....</b>	<b>12</b>
<b>3f) Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ? .....</b>	<b>12</b>
<b>3g) Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes non cotés à forte utilité sociétale ? .....</b>	<b>13</b>
<b>4a) Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 3 du code ?.....</b>	<b>13</b>
<b>4b) Quels sont les supports media permettant de communiquer sur la gestion ISR du ou des fonds ? .....</b>	<b>13</b>

**1A) DONNEZ LE NOM DE LA SOCIETE DE GESTION EN CHARGE DU OU DES FONDS AUXQUELS S'APPLIQUE CE CODE**

Agréée en 1999, la société de gestion Phitrust Active Investors a été pionnière dans l'investissement éthique, en lançant le 15 novembre 1999 un FCP « *Branics Éthique* » qui est celui pour lequel le code de transparence va s'appliquer et qui porte maintenant le nom de *Phitrust Active Investors Europe* :

<https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/produits/phitrust-active-investors-europe/>

**Renseignements sur la SGP :**

Phitrust  
Société de Gestion de Portefeuille (agrément AMF: GP 99-23)  
7 rue d'Anjou - 75008 Paris  
S.A. au capital de 3.019 ;930, 09 €  
Tél. : +33 (0)1 55 35 07 55

<https://www.phitrust.com/nous-connaître/>

**1B) PRESENTEZ LA DEMARCHE GENERALE DE LA SOCIETE DE GESTION SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)**

Le cadre de notre action est défini par notre charte qui définit les modes de gouvernance et de fonctionnement de la SGP et dessine les lignes d'action de nos activités en les situant dans le cadre de l'Investissement Socialement Responsable.

Principes énoncés dans la charte:

- ✓ **EXCELLENCE** : la performance financière et extra-financière est visée
- ✓ **TRANSPARENCE** : concertation/échange avec les entreprises cotées
- ✓ **LONG TERME** : investir dans la durée
- ✓ **DIALOGUE** : pas d'action contentieuse avec les entreprises ciblées
- ✓ **INDEPENDANCE** : les initiatives sont décidées indépendamment de nos partenaires extérieurs

Pour visualisez notre charte cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://www.phitrust.com/impact-actionnarial/notre-charte/>

Phitrust a signé et participe aux **Principles for Responsible Investment (PRI)** depuis le début de son existence. Phitrust est classé dans la catégorie des **Investment Managers** :

<https://www.unpri.org/organisation/phitrust-144028>

La stratégie de Phitrust Active Investors est en accord avec le **Principe n° 2 du PRI** et en particulier avec la nécessité d'exercer une action auprès des sociétés émettrices sur les sujets de gouvernance :

<https://www.unpri.org/about/the-six-principles>

Nos initiatives et actions d'engagement publiques sont régulièrement annoncées dans le « **clearinghouse** » qui permet de les faire partager à l'ensemble des signataires des PRI :

<https://www.unpri.org/about/pri-teams/esg-engagements/collaboration-platform>

Phitrust est signataire du **Carbon Disclosure Project**, initiative cherchant à combattre le changement climatique et à protéger les ressources naturelles :

[https://www.cdp.net/en/investor/signatories-and-members?anchor=st\\_member\\_block\\_section&authority\\_type=Signatory&page=1&per\\_page=all#6b8bec730ee9d291c6487271dff6210d](https://www.cdp.net/en/investor/signatories-and-members?anchor=st_member_block_section&authority_type=Signatory&page=1&per_page=all#6b8bec730ee9d291c6487271dff6210d)

Ce programme est signé par des investisseurs (*asset owners/asset managers*) et aussi par des sociétés qui utilisent ce cadre pour la conception et la mise en jeu de leur politique environnementale. Pour en savoir plus :

<https://www.cdp.net/fr/investor/signatories-and-members>

### **Notre politique d'engagement ESG :**

En ce qui concerne les initiatives d'engagement sur les questions extra-financières, les décisions sont prises par le Comité Technique qui se réunit trois fois par an, ou à la demande si apparaît un sujet touchant les thématiques concernées ou affectant les droits des actionnaires :

<https://www.phitrust.com/impact-actionarial/>

La chronologie des activités d'engagement et de nos initiatives est la suivante :

- **1er temps** : le choix des initiatives :
  - définition et révision des principes retenus par l'OPCVM;
  - analyse des stratégies environnementales, sociales et de la qualité de la gouvernance des sociétés du portefeuille;
  - proposition d'une ou plusieurs initiatives possibles par société;
  - sélection des initiatives par le Comité Technique du fonds.
- **2ème temps** : présentation des propositions aux entreprises :
  - lettre confidentielle aux Présidents des sociétés du portefeuille;
  - dialogue avec les entreprises sur les différentes initiatives proposées;
  - analyse des réponses et commentaires des sociétés sur les propositions.
- **3ème temps** : intervention en Assemblée Générale :
  - décision avec nos investisseurs de l'éventualité d'une action publique pour proposer à tous les actionnaires de mettre en œuvre une ou plusieurs des initiatives discutées préalablement avec les sociétés.
  - Présentation du projet à l'ensemble de la communauté des investisseurs.
  - Discussion de l'initiative avec les sociétés concernées.
  - Actions publiques en Assemblée Générale :
    - questions écrites
    - questions orales
    - résolutions
  - Diffusion de nos initiatives publiques dans la presse, dans nos publications et sur notre site Internet.
- **Notre méthodologie de gestion** :

En ce qui concerne la SICAV Phitrust Active Investors France, elle investit en valeurs françaises cotées avec pour objectif de surperformer l'indice CAC40 (dividendes réinvestis) par l'application d'une **méthodologie quantitative de traitement de l'information extra-financière obtenue dans le cadre de son activité d'engagement actionarial**. Cette méthodologie aboutit à :

- la sur-pondération des sociétés qui ont une bonne gouvernance et sont réactives aux initiatives proposées par la SICAV ;
- la sous-pondération des sociétés ne respectant pas les standards mondiaux de bonne gouvernance et étant peu réactives aux propositions d'amélioration des pratiques en cours.

En ce concerne le FCP Phitrust Active Investors, il investit en valeurs européennes cotées avec pour objectif de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) par l'application **d'une méthodologie d'analyse, de sélection et d'engagement actionnarial auprès d'entreprises qui recherchent à avoir un impact environnemental et social et sociétal – qualifiées d'entreprises « impactantes ».**

- **Notre politique de vote :**

Notre politique de vote a été définie en 2004; elle est consultable sur le page de notre site web :

- <https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/>
- [http://www.phitrust.com/wp-content/uploads/2017/06/Politique\\_de\\_Vote.pdf](http://www.phitrust.com/wp-content/uploads/2017/06/Politique_de_Vote.pdf)

Dans sa définition, nous travaillons en collaboration étroite avec la société de conseil en politique de vote **PROXINVEST** et par nos participations aux différents forums de gouvernance : [http://www.proxinvest.fr/?page\\_id=689&lang=en](http://www.proxinvest.fr/?page_id=689&lang=en)

Depuis 2004, nous sommes membres :

- Comité technique Gouvernance de l'**Association Française de Gestion (AFG)**: [http://www.afg.asso.fr/?option=com\\_content&view=frontpage&Itemid=68](http://www.afg.asso.fr/?option=com_content&view=frontpage&Itemid=68)
- **International Corporate Governance Network (ICGN)** : <https://www.icgn.org/about>

### **1C) PRESENTEZ LA LISTE DES FONDS ISR ET LES MOYENS SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE ISR**

Phitrust gère deux OPCVM dédiés à l'Investissement Responsable: la Sicav Phitrust Active Investors France et le FCP Phitrust Active Investors Europe.

Pour la gestion des Fonds ISR, Phitrust s'appuie sur son équipe interne constituée de six personnes dont deux gérants.

<https://www.phitrust.com/nous-connaître/>

Les données et analyses spécifiques sur la gouvernance sont fournies par **Proxinvest**. Phitrust Active Investors collabore également avec l'**Expert Corporate Governance Services - ECGS**, réseau de sociétés de conseils en gouvernance et proxy européens :

<http://www.ecgs.org/about-ecgs>

### **1D) DECRIVEZ LE CONTENU, LA FREQUENCE ET LES MOYENS UTILISES PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR INFORMER LES INVESTISSEURS SUR LES CRITERES ESG PRIS EN COMPTE**

Les investisseurs et prospects sont informés sur les critères ESG pris en compte dans la gestion du FCP Phitrust Active Investors Europe. Les éléments suivants sont disponibles sur le site internet de Phitrust Active Investors:

- fiche mensuelle présentant les résultats financiers et les initiatives extra-financières :

<https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/produits/phitrust-active-investors-europe/#caracteristiques>

- rapport d'engagement annuel détaillant les initiatives ESG :  
<https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/produits/phitrust-active-investors-europe/#caracteristiques>
- rapport annuel sur l'exercice de vote :  
<https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/>
- prospectus et Document d'Information Clé pour l'Investisseur :  
<https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/produits/phitrust-active-investors-europe/#caracteristiques>

Expert et pionnier dans le domaine de l'engagement actionnarial, Phitrust Active Investors entretient des relations privilégiées avec les dirigeants des entreprises cotées et établit un dialogue sur les problématiques liées à la gouvernance. Chaque année est organisée une table ronde qui réunit le Président d'une société cotée et des investisseurs afin de débattre sur un enjeu de l'ordre de la gouvernance.

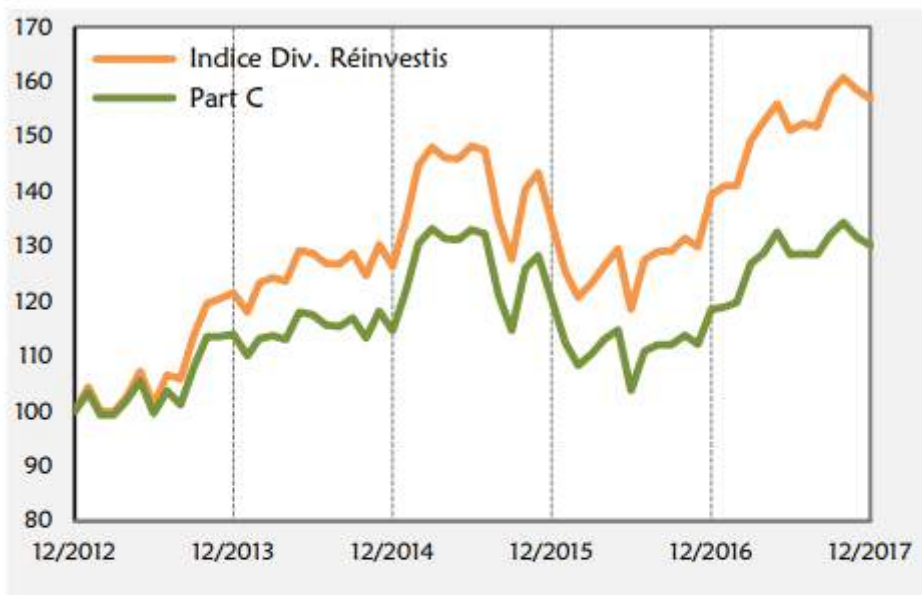
L'équipe est à votre disposition pour vous présenter plus amplement la mission de l'entreprise et plus précisément la prise en compte des critères de bonne gouvernance dans la gestion du FCP Phitrust Active Investors Europe. Vous pouvez prendre contact par email : [phitrust@phitrust.com](mailto:phitrust@phitrust.com) ou via la rubrique « Contact » de notre site web : <https://www.phitrust.com/contact/>

#### 1E) DONNEZ LE NOM DU OU DES FONDS AUXQUELS S'APPLIQUE CE CODE, AINSI QUE LEURS PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom du fonds	<b>PHITRUST ACTIVE INVESTORS EUROPE</b>
Création du fonds	<b>15/11/1999</b>
Actif net	<b>2.850.205,39 € au 29/12/2017</b>
Devise	<b>Euro (€)</b>
Stratégie ISR	<b>Engagement sur des thématiques ESG</b>
Catégorie de fonds	<b>Actions de la zone euro</b>
Fonds de fonds	<b>Non</b>
Référence à un indice	<b>DJ Eurostoxx dividendes réinvestis</b>
Labellisation	<b>Label ISR de Novethic en 2010, 2011, 2012 et 2013.</b>
Total des frais sur encours	<b>1,80% TTC de l'actif net par an</b>
Historique des performances financières	<b>Voir ci-dessous graphique de performance.</b>

Performance	Déc.	2017	2016	2015	2014	2013
<b>FCP Part C</b>	<b>-1,16</b>	<b>+9,84</b>	<b>-1,55</b>	<b>+4,98</b>	<b>+0,60</b>	<b>+13,99</b>
<b>Indice div. réinv.</b>	<b>-1,04</b>	<b>+12,55</b>	<b>+3,67</b>	<b>+6,42</b>	<b>+4,01</b>	<b>+21,51</b>

## Performances cumulées – 5 dernières années (glissant)



Performance annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	+9,48%	+4,32%	+5,47%
Indice Div. Réinv.	+12,55%	+7,48%	+9,51%

Volatilité annuelle	1 an	3 ans	5 ans
FCP Part C	8,75%	16,05%	15,64%
Indice Div. Réinv.	9,19%	16,79%	16,33%

### 1F) QUEL(S) EST (SONT) LE(S) OBJECTIF(S) RECHERCHE(S) PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG POUR CE OU CES FONDS ?

La gestion financière du FCP Phitrust Active Investors Europe s'inscrit dans une démarche d'amélioration des enjeux ESG qui présentent des risques pour l'actionnaire minoritaire.

Des initiatives non publiques sont prises pour obtenir des résultats par le dialogue avec les sociétés du portefeuille. L'analyse et la discussion en amont des possibilités d'actions auprès des sociétés émettrices se traduit par une série d'initiatives privées ou confidentielles consistant en des lettres et des rencontres avec les dirigeants de ces sociétés. Certaines de ces initiatives se traduisent par des actions publiques en utilisant les possibilités d'action accordées aux actionnaires minoritaires dans les Assemblées Générales (vote, questions orales ou écrites, inscription de résolutions externes ou de points à l'ordre du jour, amendements).

Les évolutions ou les résultats objectifs obtenus grâce à ces initiatives sont prises en compte par les gérants de l'OPCVM.

## 2A) QUELS SONT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX SUR LESQUELS REPOSE LA METHODOLOGIE DE L'ANALYSE ESG ?

Le FCP Phitrust Active Investors Europe axe sa politique d'engagement actionnarial autour des trois thématiques ESG regroupées sous les grands chapitres suivants :

- **L'Environnement**
  - Le reporting environnemental
  - Le contrôle externe indépendant
  - La fixation d'objectifs à atteindre en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de CO2, notamment en lien avec l'initiative des Science Based Targets :  
<http://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action/>
  
- **Le Social / sociétal**
  - Des règles sociales les plus équitables possibles et assurant le respect des droits humains
  - Le développement de relations avec les parties prenantes
  - Le développement de projets solidaires
  
- **La Gouvernance**
  - Le droit des actionnaires
  - L'organisation des conseils
  - La transparence

En matière de Gouvernance, nous fondons notre action sur les principes qui sous-tendent notre politique de vote et nous nous référons aussi à quelques codes reconnus tel le **code Afep-Medef** en France :

[http://www.PhiTrustactiveinvestors.com/data//file/Code\\_de\\_gouvernement\\_entreprises\\_Afep\\_Medef\\_juin\\_2013.pdf](http://www.PhiTrustactiveinvestors.com/data//file/Code_de_gouvernement_entreprises_Afep_Medef_juin_2013.pdf)

Les principes de gouvernance de l'AFG pour la France :

<http://www.afg.asso.fr/deontologie-et-gouvernement-dentreprise/recommandations-afg/>

et de l'ICGN pour les autres pays :

<https://www.icgn.org/>

Nous avons établi notre propre politique de vote et notre méthodologie d'analyse des sujets de gouvernance en lien avec PROXINVEST. Cela nous permet d'identifier des sujets précis qui présentent un facteur de risque pour l'actionnaire minoritaire.

Nous avons mis en place une stratégie d'initiatives qui consiste à dialoguer avec les sociétés émettrices sur les points ayant été identifiés comme facteurs de risques et ayant fait l'objet d'une étude par le Comité Technique du fonds en complément des accords que Phitrust Active Investors a passé avec des fournisseurs d'analyses externes.

## 2B) QUELS SONT LES MOYENS INTERNES ET EXTERNES MIS EN ŒUVRE POUR CONDUIRE CETTE ANALYSE ?

- **Fournisseurs de données ou analyses externes :**
  - Proxinvest (Paris)  
<http://www.proxinvest.fr/>
  
  - ECGS (Expert Corporate Governance Service)  
<http://www.ecgs.net/>



- **Analyse interne :**
  - Gérants et analystes de Phitrust qui travaillent à partir des données publiées par les sociétés, les rencontres avec les dirigeants, l'exploitation d'informations et de bases de données open-source (CDP, Science Based Targets, Clean200 ...)
  - Suivi et examen des controverses diffusées dans la presse et sur les réseaux et/ou remontées par les ONG (Transparency International)
- **Autres:**
  - Brokers disposant de recherche ESG
  - Représentants des salariés des entreprises (membres des FCPE, syndicats...)

## 2C) QUELS SONT LES PRINCIPAUX CRITERES D'ANALYSE ESG ?

Les principaux critères d'analyse ESG sont les suivants :

### Gouvernance

- Les **droits des actionnaires** en Assemblée Générale : « **une action, une voix** »
- Le conseil d'administration ou de surveillance : **séparation des pouvoirs, indépendance du conseil et respect du droit des minoritaires**
- La rémunération, l'association des dirigeants et salariés au capital : **transparence et équité des rémunérations**
- L'affectation du résultat et l'utilisation des fonds propres : **gestion raisonnée des fonds propres**
- L'approbation des comptes et de la gestion: **intégrité des comptes et de l'information**
- L'évolution du capital: **opérations en capital proposées aux actionnaires justifiées et équilibrées**

### Environnement

- Le reporting environnemental: **communication des seuils de consommation d'électricité/d'eau et mesure de la production de CO2 / de déchets**
- Le **contrôle externe indépendant**
- La **fixation d'objectifs** à atteindre
- Evaluer et éliminer les risques sur la santé publique

### Droits humains et sociaux

- La sécurité au travail
- Le développement des relations avec les parties prenantes (« **community involvement** »)
- Le développement de projets solidaires
  - *Développement d'actions par le biais de fondations et de subventions d'associations*
  - *Création de produits adaptés aux besoins des plus pauvres (Bottom of the Pyramid)*

Phitrust Active Investors suit également les principes énoncés dans sa charte déontologique :

- ✓ **EXCELLENCE** : la performance financière et extra-financière est visée
- ✓ **TRANSPARENCE** : concertation/échange avec les entreprises cotées
- ✓ **LONG TERME** : investir dans la durée
- ✓ **DIALOGUE** : pas d'action contentieuse avec les entreprises ciblées
- ✓ **INDEPENDANCE** : les initiatives sont décidées indépendamment de nos partenaires extérieurs

Voici les **thèmes d'engagement** portés depuis 2003 par PhiTrust Active Investors:

#### **Gouvernance**

- Actions gratuites : critères de conditionnalité
- Age des administrateurs
- Augmentation/réduction du nombre d'administrateurs
- Création, scission ou indépendance des comités
- Emission des BSA
- Indemnité de départ ou protocole transactionnel
- Mécanisme de traçabilité des votes
- Modification du seuil statutaire de déclaration
- Nomination d'administrateurs libres d'intérêts
- Plan de succession des dirigeants
- Régime de la société en commandite par actions
- Régime de meilleure gouvernance (droit français)
- Respect de la transparence en matière de rémunérations
- Séparation des fonctions
- Suppression de la limitation des droits de vote
- Votes bloqués des conventions réglementées

#### **Environnement**

- Emissions de CO2
- Impacts sur la santé publique
- Risque de pollution industrielle des eaux

#### **Droits humains et sociaux**

- Assainissement de la chaîne de fournisseurs (tissus, cacao, huile de palme)
- *Community involvement* et projets Bottom of the Pyramid (B.O.P)
- Investissements indirects de projets ne respectant pas les droits de l'homme
- Rapport sur les seuils de consommation d'eau, d'énergie, déchets

## **2D) QUELLE EST LA METHODOLOGIE D'ANALYSE ET D'EVALUATION ESG (CONSTRUCTION, ECHELLE D'EVALUATION...)?**

Le FCP Phitrust Active Investors Europe se définit comme un **Fonds d'engagement actionnarial tourné vers l'impact sociétal grâce à une sélection et un dialogue avec des entreprises acteurs du changement environnemental et social**. Il a pour objectif de surperformer l'indice DJ EUROSTOXX (dividendes réinvestis) en investissant dans des entreprises européennes cotées à la recherche d'un impact sociétal positif grâce à une stratégie innovante, durable et responsable dans les domaines environnementaux et sociaux, ainsi qu'une gouvernance adaptée à ces enjeux.

La méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG se base sur :

- une analyse des activités stratégiques des entreprises,
- une évaluation de l'intentionnalité et de l'engagement de la Direction en faveur des enjeux ESG,
- une appréciation des initiatives d'impact sociétal mises en place auprès des populations locales dans leurs zones d'action,
- un examen des critères ESG et
- par un dialogue pour améliorer l'impact sociétal des entreprises en portefeuille.

La méthodologie d'évaluation ESG s'articule donc autour de nos propres rapports d'analyse stratégique des entreprises, des rapports de gouvernance (en lien avec Proxinvest et l'ICGN) et des

informations Sociales et Environnementales fournies par des sources externes (CDP, Global Compact, Science Based Targets, 2° Investing).

## **2E) A QUELLE FREQUENCE L'EVALUATION ESG EST-ELLE REVISEE ?**

Nos évaluations ESG sont revues annuellement. Elles induisent les modifications des titres du portefeuille du fonds. En particulier, après la période des Assemblées Générales d'actionnaires, ce qui permet d'évaluer les évolutions acquises ou attendues dans la gouvernance ou les questions environnementales ou sociales posées par les actionnaires de la société. Par ailleurs, les controverses liées aux sujets ESG sont suivies quotidiennement et leur analyse présentée en comité de gestion (deux fois par mois) entraînant une décision de gestion le cas échéant.

## **3A) COMMENT LES CRITERES ESG SONT-ILS PRIS EN COMPTE DANS LA DEFINITION DE L'UNIVERS D'INVESTISSEMENT ELIGIBLE ?**

Aucun critère environnemental, social/sociétal ou de gouvernance ne conditionne l'univers d'investissement de départ. L'unique condition d'éligibilité d'un émetteur est d'être une entreprise cotée de la zone Euro, soit en majorité une appartenance à l'indice de référence (DJ Eurostoxx) sans exclure les sociétés de plus petite taille.

## **3B) COMMENT LES CRITERES ESG SONT-ILS PRIS EN COMPTE DANS LA CONSTRUCTION DU PORTEFEUILLE ?**

Fonds thématique d'engagement actionnarial tourné vers l'impact sociétal, les critères ESG et les critères d'impact sont déterminant pour la construction du portefeuille :

Nous établissons sur l'univers d'investissement plusieurs filtres d'éligibilité en fonction de la note CDP des entreprises, leur adhésion au UN Global Compact et leurs activités clé, contributrices ou non à une transformation environnementale et sociale positive.

Dans un second temps, nous analysons et évaluons (rouge-neutre-vert) l'impact de l'entreprise et l'intentionnalité de sa direction au travers de différents indicateurs (Sciences Based Targets, 2° Investing, Clean200 ... et mise en place d'initiatives ciblant populations ou zones sensibles).

Nous suivons enfin l'évolution de la gouvernance et la réactivité des sociétés émettrices à nos initiatives de dialogue et d'engagement. Il en résulte une note de réactivité qui conditionne l'achat ou la vente de titres en portefeuilles. Cette notation est basée sur notre méthodologie de dialogue actionnarial utilisé depuis 10 ans dans nos OPCVM, à savoir :

1. **en septembre de l'année N-1** : réunion du Comité Technique du FCP afin de déterminer les sujets d'engagement de la campagne de l'année N.
2. **Deux derniers trimestres de l'année N-1** : envoi de lettres aux dirigeants des sociétés composant le portefeuille.
3. **Premier trimestre de l'année N** : retour de la société sous forme écrite ou orale qui donne lieu à un contact téléphonique ou une réunion en one-to-one avec les dirigeants de cette société.
4. **Fin du premier trimestre de l'année N** : débriefing de ces réunions auprès du comité technique du FCP qui décide alors de continuer ou l'initiative d'engagement en la portant en débat publique lors de l'assemblée générale des actionnaires.
5. **Second trimestre de l'année N** : vote aux assemblées générales et participation physique des gérants.
6. **Fin du second semestre de l'Année N** : révision avec le Comité Technique des résultats de nos initiatives privées et publiques.

La politique d'investissement du fonds exclut les entreprises impliquées dans la production, le stockage, l'offre, etc. de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions, conformément aux lois françaises du 8 juillet 1998 et du 20 juillet 2010.

Par ailleurs, si aucun secteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement, l'analyse des activités clés des entreprises nous amène à écarter les sociétés impliquées majoritairement dans des domaines à impact environnemental et/ou social largement négatif (extraction minière, production d'énergies les plus carbo-intensives type exploitation des gaz et pétrole de schiste, exploitation des sables bitumineux) pour favoriser celles orientées vers la réalisation des Objectifs du Développement Durable (énergies renouvelables, ingrédients naturels, aide à la personne, etc.).

A partir de l'évaluation des critères ESG et des indicateurs d'impact, et de la réactivité des sociétés, nous décidons des titres à placer dans le portefeuille et de leur pondération. Afin de déterminer la composition optimale du portefeuille par rapport à son indice de référence, nous réalisons en amont des simulations de portefeuilles basées sur une modélisation des cours de bourse des sociétés émettrices.

### **3C) EXISTE-T-IL UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT ESG SPECIFIQUE A CE OU CES FONDS ?**

Nous définissons nos axes d'engagement avec les participants à notre Comité Technique. Ces axes définis au courant du mois de septembre. Les contacts avec les sociétés émettrices sont pris et conduits par les gérants du fonds. Toutes les actions d'engagement sont conduites par Phitrust Active Investors.

Dans certains cas, Phitrust Active Investors peut être mandaté pour agir auprès d'une société. Ce fut le cas en 2011, pour faire inscrire la première résolution externe présentée en France par des actionnaires à une Assemblée générale d'une société de l'EUROSTOXX 50, en l'espèce la société TOTAL. Il s'agissait d'obtenir chaque année une information quantifiée, régulière et auditée sur les risques environnementaux et sociaux engendrés par l'exploitation des sables bitumineux par Total au Canada et à Madagascar.

### **3D) EXISTE-T-IL UNE POLITIQUE DE VOTE SPECIFIQUE A CE OU CES FONDS INTEGRANT DES CRITERES ESG ?**

Oui, il existe une politique de vote spécifique intégrant les critères de bonne gouvernance. Notre politique de vote a été définie en 2004.

Elle est consultable sur notre site:

- <https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/>
- [http://www.phitrust.com/wp-content/uploads/2017/06/Politique\\_de\\_Vote.pdf](http://www.phitrust.com/wp-content/uploads/2017/06/Politique_de_Vote.pdf)

Pour les thématiques environnementales ou sociales, nous nous fondons d'une part sur notre grille d'analyse de ces sujets et d'autre part sur l'appréciation des risques, des événements ou controverses qui peuvent nous conduire à lancer des initiatives ponctuelles.

### **3E) LE OU LES FONDS PRATIQUENT-ILS LE PRET/EMPRUNT DE TITRES ?**

Nous ne pratiquons ni prêt ni emprunt de titres au sein du FCP Phitrust Active Investors Europe.

### **3F) LE OU LES FONDS UTILISENT-ILS DES INSTRUMENTS DERIVES ?**

Nous n'utilisons pas d'instruments dérivés dans le cadre de la gestion du FCP Phitrust Active Investors Europe.

### **3G) UNE PART DES ACTIFS DU OU DES FONDS EST-ELLE INVESTIE DANS DES ORGANISMES NON COTES A FORTE UTILITE SOCIALE ?**

Non, mais nous reversons une partie des droits d'entrée à notre fonds de dotation Phitrust :

<https://www.phitrust.com/impact-societal/le-fonds-de-dotation/>

### **4A) QUELLES SONT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNES ET/OU EXTERNES PERMETTANT DE S'ASSURER DE LA CONFORMITE DU PORTEFEUILLE PAR RAPPORT AUX REGLES ESG DEFINIES DANS LA PARTIE 3 DU CODE ?**

Le responsable de la conformité et du contrôle interne vérifie que la gestion est indicielle et respecte un écart de suivi annuel maximal de 4% entre l'évolution de la Valeur Liquidative du FCP Phitrust Active Investors Europe et celle de l'indice DJ Eurostoxx dividendes réinvestis.

De plus, le RCCI contrôle le processus de gestion et la méthodologie d'analyse mise en place par le gérant du FCP Phitrust Active Investors Europe.

### **4B) QUELS SONT LES SUPPORTS MEDIA PERMETTANT DE COMMUNIQUER SUR LA GESTION ISR DU OU DES FONDS ?**

Vous trouverez ci-après les liens qui vous donnent un accès aux supports médias permettant de communiquer sur la gestion ISR du FCP Euro Active Investors.

#### ▪ **Prospectus :**

Le prospectus est diffusé sur le site internet :

- <https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/produits/phitrust-active-investors-europe/> .
- <https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/produits/phitrust-active-investors-europe/#caracteristiques>

Il est en libre accès et a été mis à jour le 13 septembre 2017 :

<https://www.phitrust.com/wp-content/uploads/2016/03/Fcp-PAI-Europe-Prospectus-13-09-2017.pdf>

#### ▪ **Rapport annuel sur l'exercice des droits de vote :**

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote est diffusé sur le site internet :

<https://www.phitrust.com/impact-actionnarial/>

#### ▪ **DICI :**

Le DICI est diffusé sur le site internet <https://www.phitrust.com/> .

Il est en libre accès et a été mis à jour le 28 octobre 2014 :

<https://www.phitrust.com/wp-content/uploads/2017/05/Fcp-PAI-Europe-DICI-2016.pdf>

#### ▪ **Fiche produit :**

La fiche produit est diffusé sur le site internet <https://www.phitrust.com/>.

Elle est en libre accès et est mise à jour chaque mois :

<http://www.PhiTrustactiveinvestors.com/2889-documentation>

- **La page ISR spécifique au fonds :**

La page est accessible sur le site internet <https://www.phitrust.com/>.

Elle est en libre accès et est mise à jour en fonction de la stratégie d'investissement :

<http://www.PhiTrustactiveinvestors.com/277-strategie-d-investissement>

- **La page Engagement :**

La page est accessible sur le site internet <https://www.phitrust.com/>.

Elle est en libre accès et est mise à jour en fonction de l'évolution de la stratégie d'engagement :

<http://www.phitrust.com/impact-actionarial/principes-dengagement/>

- **La politique de vote :**

La politique de vote est accessible sur le site internet <https://www.phitrust.com/>

Elle est en libre accès et est mise à jour en fonction de son évolution :

<https://www.phitrust.com/impact-actionarial/>

- **Le site internet des fournisseurs d'analyse sur la gouvernance :**

Nous collaborons avec la société de conseil **Proxinvest**:

[http://www.proxinvest.fr/?page\\_id=31](http://www.proxinvest.fr/?page_id=31)

**ECGS** (Expert Corporate Governance Service)

<http://www.ecgs.net/>

- **Détail des valeurs en portefeuille :**

Le détail des valeurs en portefeuille est accessible sur le site internet <https://www.phitrust.com/>

Elle est en libre accès et est mise à jour en fonction de l'évolution de l'indice DJ Eurostoxx :

<https://www.phitrust.com/impact-actionarial/produits/phitrust-active-investors-europe/>

- **Rapport d'engagement :**

Le rapport d'engagement est accessible sur le site internet <https://www.phitrust.com/impact-actionarial/produits/phitrust-active-investors-europe/#caracteristiques> .

Il est en libre accès et est mis à jour chaque année.

# PHITRUST

## **Phitrust Active Investors**

7 rue d'Anjou  
75008 Paris

Tél.: +33 1 55 35 07 55  
Fax: +33 1 55 35 07 50

[www.phitrust.com](http://www.phitrust.com)